

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 02 Initiation à la recherche et à la communication 1			
Code	PEPS1B02PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte Stéphanie CHAPELLE (stephanie.chapelle@helha.be) Robert NICOLAÏ (robert.nicolai@helha.be) Anissa DELEPIERRE (delepierrea@helha.be) Maryline FAYT (maryline.fayt@helha.be)</p> <p>HELHa Gosselies Nathalie DETRY (nathalie.detry@helha.be) Caroline SOLEME (caroline.soleme@helha.be) Axelle ZANICHELLI (zanichellia@helha.be) Pascale VANHOUDENHOVE (pascale.vanhoudenbove@helha.be)</p> <p>HELHa Leuze-en-Hainaut Bénédicte NORTIER (benedicte.nortier@helha.be) Françoise MERLIN (francoise.merlin@helha.be) Thomas DURANT (thomas.durant@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
- 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
 - 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
 - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
- 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.2 Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique traditionnelle

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de rédiger un texte avec ou sans outils de référence, comportant le niveau attendu de graphies correctes,
- II. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'appliquer à bon escient et/ou de justifier les notions travaillées,
- III. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable, à l'écrit ou à l'oral, de lire, de comprendre, d'expliquer,

- d'interpréter, de résumer et/ou de dire un texte de manière appropriée,
- IV. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de s'exprimer de manière compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication,
- V. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'élaborer la mise en page cohérente d'un texte avec ou sans illustrations, à l'aide de l'outil informatique et selon une démarche rigoureuse et adéquate,
- VI. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'utiliser certaines fonctionnalités du traitement de texte, et/ou tableur et/ou logiciel de présentation
- VII. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de rechercher des documents avec un outil de recherche ; de rédiger des références bibliographiques selon un modèle imposé ; d'identifier une situation de plagiat et de proposer des solutions pour l'éviter,
- VIII. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de réaliser la critique externe d'un document.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS1B02PSA	Maitrise orale et écrite de la langue française	45 h / 4 C
PEPS1B02PSB	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	15 h / 1 C
PEPS1B02PSC	Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS1B02PSA	Maitrise orale et écrite de la langue française	40
PEPS1B02PSB	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	10
PEPS1B02PSC	Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

5. Cohérence pédagogique

La cohérence pédagogique du rassemblement de ces AA est fondée sur le fait que celles-ci sont toutes en lien avec la maîtrise d'outils (langagiers, informatiques et documentaires)

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSÉLIES
 Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Maîtrise orale et écrite de la langue française			
Code	12_PEPS1B02PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nathalie DETRY (nathalie.detry@helha.be) Caroline SOLEME (caroline.soleme@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours dans sa globalité veille à faire prendre conscience aux étudiants de l'importance de la maîtrise de la langue écrite et orale à l'école maternelle. L'étudiant sera amené à utiliser les différents outils mis à sa disposition tant à l'écrit (dictionnaire, grammaire, sites...) qu'à l'oral (voix, corps, gestuelle...).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de rédiger un texte avec ou sans outils de référence, comportant le niveau attendu de graphies correctes,
- II. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'appliquer à bon escient et/ou de justifier les notions travaillées. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable, à l'écrit ou à l'oral, de lire, de comprendre, d'expliquer, d'interpréter, de résumer et/ou de dire un texte de manière appropriée.
- III. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de s'exprimer de manière compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication.
- IV. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'appliquer les acquis du cours lors de la rédaction d'un travail personnel de recherche.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Maîtrise écrite

- Révisions de l'orthographe lexicale et grammaticale de base au départ de comptines ou de divers textes rédigés par l'étudiant.
- Analyse de la structure d'une phrase et d'un texte (syntaxe, ponctuation, temps, ...)
- Utilisation d'outils (dictionnaires, grammaire, cahier de travail, sites, logiciel Antidote ...)
- Vocabulaire : étymologie et formation des mots
- Rédaction de différents types de textes

Maîtrise orale

- Une voix, une personne : travail sur les possibilités de la voix et du corps
- Travail à partir d'un texte : les comptines et albums - corps et voix pour porter un texte.

Démarches d'apprentissage

A l'écrit, les observations faites au départ des comptines, de différents textes et des écrits personnels permettront de s'interroger sur la langue, d'approfondir le vocabulaire et de revoir les règles de grammaire, d'orthographe, de ponctuation et de syntaxe.

A l'oral, la démarche se veut essentiellement participative.

Dispositifs d'aide à la réussite

Pour la maîtrise écrite, un travail à domicile sera demandé pour chaque semaine afin de permettre à chacun de se préparer avant le cours et de poser ses questions. Cette implication permettra à l'étudiant de progresser sereinement. Des évaluations formatives seront prévues.

Des exercices en ligne, ainsi que des liens internet, seront proposés sur la plateforme.

Sources et références

- CHERDON C. (2012). *Ma première grammaire française*. Bruxelles : De Boeck.
- Comptines diverses
- Dictionnaire et Bescherelle
- Logiciel Antidote
- Les ressources complémentaires déposées sur la plateforme.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

<https://www.ccdmd.qc.ca/fr/>

<https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/>

Voir les liens externes déposés sur la plateforme.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Pour la maitrise orale, la démarche est participative et l'évaluation est continue. Cela implique donc une présence aux cours. En cas d'absence justifiée (par un certificat médical ou un motif légitime), un travail de remplacement sera demandé lors de la session d'examens du Q2.

Pour la maitrise écrite, des tests formatifs seront proposés.

Lors de la session du Q1, l'étudiant présentera la première partie de l'examen (dictées, vocabulaire et exercices). En cas d'échec, il pourra la représenter lors de la session du Q2.

Au Q2, il sera demandé à l'étudiant de rédiger un texte selon les consignes données.

Répartition des points pour l'AA :

- Partie orale : évaluation continue - 10 %
- Partie écrite
 - Examen écrit (Q1) : 50 %
 - Epreuve intégrée (rédaction d'un texte) : 40 %

Conformément au décret Paysage, le seuil de réussite d'une UE est fixé à 10/20.

En cas d'une note en échec dans au moins une activité d'apprentissage de cette unité d'enseignement, même si la moyenne pondérée de cette unité d'enseignement est supérieure ou égale à 10/20, l'étudiant pourrait se voir attribuer, après délibération au sein de l'UE, une note égale à l'AA en échec, pour l'UE. Dans ce cas, l'étudiant représentera la ou les activités d'apprentissage en échec.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	10	Evc	10
Période d'évaluation	Eve	50	Exe	40	Exe	90

Eve = Évaluation écrite, Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Si l'évaluation au Q1 est réussie, l'étudiant.e sera dispensé.e de cette partie au Q2. En cas d'échec, l'étudiant.e a la possibilité de représenter cette partie lors de la session du Q2.

Au Q3, l'étudiant.e représente les parties de l'évaluation pour lesquelles il est en échec. Les modalités précises seront remises à l'étudiant lors de la consultation des copies. Le travail journalier (partie orale) est reporté.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSÉLIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement			
Code	12_PEPS1B02PSB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Axelle ZANICHELLI (zanichellia@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours a pour objectif de familiariser l'étudiant à l'utilisation des différents outils numériques utiles pour communiquer de manière adéquate dans le cadre de sa profession. Il promeut également la réflexion et la prise de recul autour de ces différents outils et médias en enseignement.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

1.3. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

I. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'élaborer la mise en page cohérente d'un texte avec illustrations, à l'aide de l'outil informatique et selon une démarche rigoureuse et adéquate.

II. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'utiliser certaines fonctionnalités du traitement de texte, et/ou tableur et/ou logiciel de présentation.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours s'articule selon différentes approches :

- Approche théorico-pratique autour de divers outils de communication : suite OFFICE 365 et en particulier, le traitement de texte.
- Approche pédagogique des médias et TIC : qu'est-ce qu'un média ?, liens avec les référentiels, mise au point (TIC, TICE et numérique)...
- Prise de recul à partir d'activités vécues en enseignement préscolaire.

Démarches d'apprentissage

Cours en présentiel et travail en autonomie.

Présentation du Programme "Éducation aux médias" (SEGEC) et exploitation pratique.

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Ordinateurs portables, internet, didacticiels, programme "Éducation aux médias"

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'étudiant est prié de remettre lors de la session d'examens un dossier documentaire qui attestera un travail de recherche et à partir duquel il lui sera demandé un travail de rédaction et de mise en page à l'aide d'outils informatiques.

Conformément au décret Paysage, le seuil de réussite d'une UE est fixé à 10/20.

En cas d'une note en échec dans au moins une activité d'apprentissage de cette unité d'enseignement, même si la moyenne pondérée de cette unité d'enseignement est supérieure ou égale à 10/20, l'étudiant pourrait se voir attribuer, après délibération au sein de l'UE, une note égale à l'AA en échec, pour l'UE. Dans ce cas, l'étudiant représentera la ou les activités d'apprentissage en échec.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Tvs	100	Tvs	100

Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSÉLIES
 Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE			
Code	12_PEPS1B02PSC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Pascale VANHOUDENHOVE (pascale.vanhoudenhove@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Ce cours a comme objectif de :

- familiariser l'étudiant à la recherche documentaire,
- de montrer l'importance pédagogique de la dite recherche,
- d'installer chez chaque étudiant des « réflexes documentaires ».

Eveiller l'enfant à l'attitude documentaire relève des compétences transversales instrumentales. Il s'agit donc d'abord de vivre cette attitude en tant qu'étudiant avant de l'installer chez l'enfant.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de rechercher des documents avec un outil de recherche, de rédiger des références bibliographiques selon un modèle imposé, d'identifier une situation de plagiat et de proposer des solutions pour l'éviter.
- Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de réaliser la critique externe d'un document.

Ces acquis reposent sur les acquis suivants de l'UE :

Compétence 4 Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle

4.2 Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique traditionnelle

Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de rechercher des documents avec un outil de recherche ; de rédiger des références bibliographiques selon un modèle imposé ; d'identifier une situation de plagiat et de proposer des solutions pour l'éviter,

Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de réaliser la critique externe d'un document.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Découverte du fonctionnement et des ressources de notre bibliothèque-centre de documentation
- Que recouvre le terme « document » ? Comment le sélectionner ? Le parcourir ? Le communiquer ? Le critiquer ?
- Initiation aux techniques de base de la recherche documentaire.
- Comment rédiger des références bibliographiques correctes selon les normes APA ?
- Présentation du plagiat et de la réglementation associée.

Démarches d'apprentissage

- Séances de cours visant à outiller théoriquement les étudiant(e)s ;
- Travail de recherche à effectuer dans notre centre de documentation, dans les bibliothèques publiques, à domicile en autonomie;
- Réalisation d'une recherche personnelle à intégrer dans l'épreuve intégrée décrite ci-dessous dans l'évaluation.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'étudiant sera soutenu dans sa recherche lors des cours.

Sources et références

Cf. bibliographie du syllabus de cours

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours, syllabus de cours et PowerPoints proposés en classe.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'étudiant est prié de remettre, lors de la session d'examens, un dossier documentaire qui attestera un travail de recherche et à partir duquel il lui sera demandé un travail de rédaction et de mise en page à l'aide de l'outil informatique.

Conformément au décret Paysage, le seuil de réussite d'une UE est fixé à 10/20.

En cas d'une note en échec dans au moins une activité d'apprentissage de cette unité d'enseignement, même si la moyenne pondérée de cette unité d'enseignement est supérieure ou égale à 10/20, l'étudiant pourrait se voir attribuer, après délibération au sein de l'UE, une note égale à l'AA en échec, pour l'UE. Dans ce cas, l'étudiant représentera la ou les activités d'apprentissage en échec.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Tvs	100	Tvs	100

Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).